

## COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 DECEMBRE 2020 - PROJET

L'an deux mil vingt, le mercredi 16 décembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Courcy-Aux-Loges, se réunit, sous la présidence de Sandrine FILS, Maire.

**Convocations individuelles :** le 10 décembre 2020

Affichage le même jour

**PRÉSENTS :** Mesdames Sandrine FILS, Sandrine CHALINE, Catherine ARTAUD, Valérie MESTRE, Christelle ROCHER, Messieurs Jean-Michel MAHIEUX, Serge MESTRE, Pascal DAUDIER,

Absents excusés : Jean-François SPIEGEL, donne pouvoir à Sandrine FILS  
Gaël GRANGER, donne pouvoir à Valérie MESTRE  
Alain DUTHEIL

Valérie MESTRE est nommée secrétaire de séance.

---

### **I) Approbation des comptes-rendus de réunion de conseil municipal des 14 octobre et 23 novembre 2020**

Les comptes-rendus de conseil municipal des 14 octobre et 23 novembre 2020 sont approuvés à l'unanimité.

### **II) Urbanisme**

- DP déposé par M. COLODEAU – Terrain cadastré AE 124 – 10 Route du Moulin pour l'isolation de la façade en habillage bois
- CUa terrain cadastré AM126 – Route de Chambon – Maître RODANGE POIGNON (DAUDIER)
- CUB terrain cadastré AI 7 - La Perdillerie – AZIMUT CONSEIL (terrain Fraizy Dde pour construction maison)
- DP déposé par M. MARIE –Terrain cadastré AD 353 – 26 Les Gastils pour pose de 14 panneaux photovoltaïques
- CUa terrain cadastré AM 435 – 9 Route du Moulin – Maître Chaumette (vente LEGEAY / CHACQUENEAU)
- DP déposé par M. DEMASURES – Terrains cadastrés AM 104, 105 et 106 - 8 Route du Moulin pour un abri à bois et arrière cuisine
- CUB terrain cadastré AM125 – Route de Chambon – Maître SOUESME
- DP déposé par Mme JOUANNEAU – Terrain cadastré AE44 – 8 La Motte pour un abri en bois
- CUa terrains cadastrés AB74 et 75 – Office National des Forêts - Route de Sury
- CUa terrains cadastrés AM30, 32 et 26 – 9 Rte de Chilleurs – Maître PROSPER (pour vente OUET/SCI RIBEIRO DUMONT CHANOT)
- CUa terrains cadastrés AM 36 et 43 –1 Route de Chilleurs - Me VERHEE (vente CRAMBES ESPITALIER / MORDANT CHARLES)
- CUa terrain cadastré AM 21 – 17 Route de Chilleurs – M. DELAHAIE Jacques
- CUa terrains cadastré AL 106 et AL 107 – 24 Allée des Mémain – Me PROSPER (JEGAT Christophe)

### **III) Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes du Pithiverais / Compétences voirie d'intérêt communautaire et contribution au SDIS**

Madame le Maire rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes du Pithiverais est chargée d'évaluer le coût net des charges transférées par les communes lors de chaque transfert de compétence à la communauté de communes,

Madame le Maire indique que la CLECT de la CCDP s'est réunie le 26 octobre 2020 afin de déterminer le montant des transferts de charges liés à l'exercice des compétences Voirie d'intérêt communautaire et Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour l'année 2020. Elle donne lecture du rapport afférent.

Selon la règle de majorité qualifiée, il appartient aux Conseils Municipaux de se prononcer sur le rapport de la CLECT puis au Conseil communautaire, à partir du rapport de la CLECT, de définir les attributions de compensation correspondant au coût de la compétence transférée.

Elle invite ensuite le Conseil Municipal à approuver ledit rapport.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Pithiverais, réunie le 26 octobre 2020.

Abstention	0	Contre	0	Acceptations	10
------------	---	--------	---	--------------	----

**IV) Acceptation du devis pour le remplacement du poste informatique + demande de subvention auprès du Conseil départemental du Loiret**

Madame le Maire expose qu'à partir de janvier 2021, certaines fonctions du poste informatique seront obsolètes car celui-ci n'est pas équipé de windows 10. Il convient donc de changer la tour de l'ordinateur le plus rapidement possible.

Des devis ont été demandés.

La société X.COM est la mieux disante, avec un devis de 1 230,99 €HT, soit 1 477,18 €TTC

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré**

**ACCEPTTE** le devis de la société X.COM pour un montant de 1 230,99 €HT, soit 1 477,18 €TTC

**SOLLICITE** auprès du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention pour une dépense de 1 230,99 € H.T au taux maximum dans le cadre de l'aide aux communes à faible population.

**AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Abstention	0	Contre	0	Acceptations	10
------------	---	--------	---	--------------	----

**V) Renouvellement de l'adhésion à la médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret.**

Madame le Maire expose l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et le décret n°85-603 du 10 juin 1985 imposent aux collectivités de disposer d'un service de médecine préventive.

Pour répondre à la demande des collectivités territoriales, le centre de gestion du Loiret s'est doté d'un service de médecine préventive auquel la commune a adhéré.

La convention d'adhésion au service de médecine préventive arrive à échéance au 31 décembre 2020.

Il convient donc de renouveler cette convention.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré**

**AUTORISE** Madame Le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret.

Abstention	0	Contre	0	Acceptations	10
------------	---	--------	---	--------------	----

**VI) Affaires diverses**

\* Courrier de M. THAUVIN, concernant l'état de la chaussée du « Chemin de la Croix » – route communautaire. De véhicules lourds longent régulièrement les bas-côtés de la route ce qui entraîne d'importantes dégradations. Avec l'autorisation de la Communauté de Communes du Pithiverais, il est convenu d'interdire l'accès à cette rue aux véhicules de plus de 3,5 T par un arrêté de circulation.

\* Une priorité à droite se trouve à l'intersection des routes « rue du Moulin et « route de Mareau ». Cette priorité est très rarement respectée. Un panneau « cédez le passage » sera prochainement installé.

\* L'entreprise d'insertion TRIaction propose à la commune une boîte à livres créée à partir d'un réfrigérateur vintage recyclé pour un montant de 50 € livraison comprise. Le principe plait au conseil municipal. Il va être demandé à l'association de faire des propositions sur plusieurs modèles de boîte à livres. L'installation se fera sous l'abris bus, place du Bourg.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30**